

Le marché faustien des entreprises françaises

LE MONDE | 30.05.2014 à 10h52 |

Par Sergueï Guriev (Professeur associé d'économie à Sciences Po)



Selon les enquêteurs, Alexeï Navalny a créé une société il y a quelques années, et son frère Oleg, un responsable de la poste russe, a convaincu en 2008 Yves Rocher de signer avec celle-ci un accord pour le transport de colis à des prix très élevés. | AFP/VASILY MAXIMOV

La crise ukrainienne a éclipsé les événements qui se déroulent sur la scène intérieure russe. Pendant que l'opinion russe et le monde ont les yeux tournés vers l'Ukraine, le régime peut renforcer ses attaques contre les droits civiques. Le 24 avril, un tribunal moscovite a ainsi commencé à examiner « l'affaire Yves Rocher », un dossier qui vise l'opposant russe Alexeï Navalny. Il est en effet accusé d'avoir escroqué d'environ 700 000 euros l'entreprise française et risque plusieurs années de prison. Ce procès revêt une grande importance pour l'avenir de la Russie et est directement lié aux événements en Ukraine. Il aura des conséquences essentielles pour les entreprises françaises et occidentales opérant en Russie.

Ce procès rappelle plusieurs vérités embarrassantes concernant la Russie. Il montre que les gens qui s'opposent au gouvernement doivent s'attendre à le payer cher. Il met aussi en lumière le marché faustien auquel sont confrontées les multinationales occidentales présentes en Russie. Le pays dispose d'un important marché de consommateurs, source de juteux profits pour les compagnies internationales.

Mais pour poursuivre leurs activités, celles-ci doivent rester en bons termes avec le gouvernement russe, ce qui les contraint souvent à accepter des compromis qui seraient impensables dans leur pays d'origine. Dans le cas particulier de l'affaire Yves Rocher/Navalny – lancée à l'initiative de Bruno Leproux, directeur de la filiale russe d'Yves Rocher –, le groupe de cosmétiques français risque de se faire le complice de l'emprisonnement d'un opposant politique sur la base d'accusations montées par le régime.

Rappelons brièvement les faits. Depuis 2008, l'entreprise GPA, créée par Alexeï Navalny et dirigée par son frère, Oleg Navalny, fournissait des services logistiques à Yves Rocher Vostok, la filiale russe du groupe. En décembre 2012, alors que M. Navalny commençait à être considéré comme un leader important

de l'opposition, le comité d'enquête a ouvert une instruction criminelle sur ses relations avec le groupe français.

YVES ROCHER NE S'ÉTAIT JAMAIS PLAINT

Les frères Navalny sont accusés d'avoir surfacturé leurs prestations entre 2008 et 2011. Avant 2012, Yves Rocher ne s'était jamais plaint des services de GPA. En outre, les analyses conduites par le groupe lui-même montrent que les tarifs de GPA correspondaient ceux du marché. Cela est clairement énoncé dans un memorandum adressé par le directeur financier d'Yves Rocher Vostok à son patron et qui a été posté sur le blog de Navalny le 22 avril 2014. Yves Rocher avait procédé à cette évaluation interne en janvier 2013.

Alexeï Navalny n'est pas un opposant politique ordinaire ni un banal militant anticorruption. Dans son émission télévisée *Ligne directe*, où il répondait aux questions du public, le 17 avril, M. Poutine a utilisé une citation de Lénine pour déprécier l'opposition libérale russe, taxée de groupe marginal sans aucun soutien populaire : « *Ils forment un cercle étroit, terriblement loin du peuple !* »

En 2013, alors qu'Alexeï Navalny faisait l'objet de poursuites judiciaires et qu'il était interdit d'accès aux médias, il termina à la deuxième place de l'élection municipale de Moscou. Il avait mené une campagne inédite qui mobilisa des milliers de volontaires et recueillit des fonds grâce à une opération de financement collectif en ligne.

Au milieu de l'hystérie nationaliste qui a accompagné l'annexion de la Crimée, il s'est prononcé sans ambiguïté contre l'agression russe. Cette capacité à être à la fois un homme de principes et une personnalité populaire en fait un adversaire redoutable pour le Kremlin. Il n'est donc pas surprenant qu'Alexeï Navalny ait d'ores et déjà été condamné à cinq années de prison avec sursis en 2013 dans une affaire aussi fumeuse que celle qui nous occupe ; il fait par ailleurs l'objet de trois autres enquêtes criminelles tout aussi tordues.

C'EST L'IMPLICATION D'UNE ENTREPRISE ÉTRANGÈRE

L'engagement de poursuites à l'encontre d'opposants politiques pour des « crimes » économiques inexistantes n'est pas une nouveauté en Russie. Ce qui est nouveau dans le cas de cette affaire, c'est l'implication d'une entreprise étrangère. La propagande officielle sera ravie de clamer que même une entreprise occidentale estime que M. Navalny est « *un escroc* ».

Depuis la demande d'ouverture d'une enquête formulée en 2012 par M. Leproux, le groupe Yves Rocher ne semble avoir fourni aux enquêteurs russes ni témoignage ni aucun autre élément susceptible d'être utilisé contre Alexeï Navalny. Si un tel élément existait, il ne fait aucun doute que les médias contrôlés par le Kremlin l'auraient révélé. Il est plus que probable qu'Yves Rocher n'a pas témoigné contre GPA et/ou Alexeï Navalny.

Le groupe français s'est montré étonnamment discret sur l'affaire. C'est une stratégie risquée, car un nombre croissant de ses clients la connaissent et s'en indignent. Sur Wikipedia, cette controverse occupe à peu près la moitié des pages en anglais et en russe consacrées à l'entreprise. L'affaire a d'ores et déjà eu des conséquences concrètes : il y a deux mois, Alexeï Navalny a été assigné à résidence et privé d'accès à Internet. Le 24 avril, à l'occasion de la première audience dans l'affaire Yves Rocher, le juge a prolongé de six mois l'assignation à résidence d'Alexeï Navalny.

Une note publiée le 22 avril sur le blog de M. Navalny reproduit une lettre signée des avocats d'Yves Rocher spécifiant pour quelle raison M. Leproux a engagé des poursuites contre Alexeï Navalny. Cette décision aurait été motivée par l'interrogatoire d'employés russes d'Yves Rocher par les autorités (interrogatoire concernant une autre affaire également montée de toutes pièces contre Alexeï Navalny – et sans aucun lien avec Yves Rocher) et par la confiscation de documents dans les bureaux du siège russe du groupe.

Depuis plusieurs années, les entreprises étrangères acceptent la situation en

expliquant que faire des affaires dans un pays corrompu peut aider ce pays à sortir de la corruption – en suscitant la création d'une classe moyenne et en donnant naissance à une nouvelle génération de professionnels méritocratiques. Cependant, si elles veulent poursuivre leurs activités, les entreprises occidentales pourraient être contraintes de participer à la répression – ou de quitter le pays.

De nombreux analystes ont été stupéfaits de voir la Russie annexer la Crimée malgré les menaces de sanctions et d'isolement économique. L'explication est simple : les élites russes estiment que l'Occident est « *faible* » – et qu'il n'appliquera jamais de véritables sanctions, car il choisira toujours l'intérêt économique au détriment des principes moraux. Ces convictions se trouveront renforcées si le groupe Yves Rocher aide le gouvernement russe à condamner Alexeï Navalny.

(Traduit de l'anglais par Gilles Berton)

Sergueï Guriev (Professeur associé d'économie à Sciences Po)

Sergueï Guriev

Il est l'ancien recteur de la Nouvelle Ecole d'économie de Moscou. Proche de l'ancien président russe Dmitri Medvedev, il a siégé au conseil d'administration de plusieurs entreprises. En 2013, il s'installe en France pour échapper aux autorités qui n'appréciaient pas le soutien qu'il a apporté aux manifestations anti-Poutine en 2011 et 2012, ainsi qu'à l'ancien oligarche Mikhaïl Khodorkovski, emprisonné pendant plus de dix ans.